

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**États Financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011  
(Non audité)

---

**Table des matières**

Rapport de mission d'examen	2
<b>États financiers</b>	
Bilan	3
États des résultats et de l'évolution du solde des fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Sommaire des principales conventions comptables	6 - 7
Notes complémentaires	8 - 9
Annexe A	10



Tél./Tel: 613 739 8221  
Télec./Fax: 613 739 1517  
www.bdo.ca

BDO Canada LLP  
1730 St-Laurent Boulevard  
Suite 100  
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

---

## Rapport de mission d'examen

---

### Aux membres de la direction de la Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil national du Canada

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2011 et des états des résultats et de l'évaluation du solde des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'entreprise.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*BDO Canada s.r.l.*

Comptables Agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
le 20 mai 2011

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Bilan**  
**(Non audité)**

**31 mars**

**2011**

**2010**

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	Total	Total
<b>Actif à court terme</b>				
Encaisse	\$ 25,873	\$ 119,815	\$ 145,688	\$ 94,278
Placement temporaire (Note 2)	28,889	175,000	203,889	204,281
Créances	6,644	-	6,644	11,458
Inventaire	24,395	-	24,395	15,781
Frais payé d'avance	5,001	-	5,001	1,408
	90,802	294,815	385,617	327,206
<b>Immobilisations corporelles (Note 3)</b>	341,804	-	341,804	356,168
	\$ 432,606	\$ 294,815	\$ 727,421	\$ 683,374
<b>Passif à court terme</b>				
Créditeurs et frais courus à payer	\$ 15,089	\$ -	\$ 15,089	\$ 4,738
Emprunt bancaire (Note 4)	239,655	-	239,655	245,658
Revenus reportés	-	294,815	294,815	237,497
	254,744	294,815	549,559	487,893
<b>Solde des fonds</b>	177,862	-	177,862	195,481
	\$ 432,606	\$ 294,815	\$ 727,421	\$ 683,374

Au nom du Conseil d'administration:

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**État des résultats et du solde des fonds**  
**(Non audité)**

31 mars	2011			2010	
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation externe	Total	Total	
<b>Produits</b>					
Revenus (Annexe A)	\$ 228,140	\$ 90,796	\$ 318,936	\$	291,496
<b>Charges</b>					
Contribution au Conseil général international	40,000	-	40,000	42,000	
Frais bancaire et intérêts sur emprunt bancaire	11,090	-	11,090	8,791	
Fonds d'urgences internationales	-	23,223	23,223	5,802	
Fonds d'urgences nationales	-	98	98	21	
Généraux et administratifs (Annexe A)	34,479	-	34,479	34,312	
Jumelage	-	67,475	67,475	54,210	
Occupation des locaux (Annexe A)	12,507	-	12,507	25,580	
Rénumérations	38,946	-	38,946	39,795	
Sensibilisation au développement et à l'expansion (Annexe A)	94,373	-	94,373	103,768	
Amortissement	14,364	-	14,364	15,733	
	245,759	90,796	336,555	330,012	
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	(17,619)	-	(17,619)	(38,516)	
<b>Solde des fonds, début de l'année</b>	195,481	-	195,481	233,997	
<b>Solde des fonds, fin de l'année</b>	\$ 177,862	\$ -	\$ 177,862	\$	195,481

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	\$ 316,036	\$ 296,333
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaire de jumelage	<u>(259,015)</u>	<u>(288,824)</u>
	<u>57,021</u>	<u>7,509</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(363,447)
Augmentation des placements	<u>392</u>	<u>100,307</u>
	<u>392</u>	<u>(263,140)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Nouvelle (remboursement) dette à long terme	<u>(6,003)</u>	<u>245,658</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>51,410</b>	<b>(9,973)</b>
<b>Encaisse, au début de l'exercice</b>	<u><b>94,278</b></u>	<u><b>104,251</b></u>
<b>Encaisse, à la fin de l'exercice</b>	<u><b>\$ 145,688</b></u>	<u><b>\$ 94,278</b></u>
<b>Autres informations</b>		
Intérêts reçus	\$ 4,296	\$ 7,236
Intérêts payés	<u>\$ 11,090</u>	<u>\$ 8,791</u>

---

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Sommaire des principales conventions comptables**  
**(Non audité)**

31 mars

---

**Secteur d'activités de l'organisme**

La société, constituée selon la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, est enregistrée à titre d'organisme de charité et est exemptée d'impôts. L'organisme soutient les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de Saint-Vincent-de-Paul afin de venir en aide aux personnes défavorisés.

**Constatation des revenus**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de location sont constatés lorsque gagnés, les revenus des ventes sont constatés lorsque le produit est livré au client et le revenu de revue est constaté lors de l'émission de la revue.

**Apports reçus sous forme de services**

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coûts d'origine et sont amorties sur le solde résiduel aux taux suivants:

Immeuble	5%
Mobilier et matériel	20%
Système informatisé	45%

**Comptabilité par fond**

Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de la société. Le fonds d'affectation d'origine externe reflète les montants affectés à des besoins spécifiques nationaux et internationaux du Conseil.

**Estimations comptables**

Pour la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit s'appuyer sur des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants inscrits d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions possibles de la direction au fur et à mesure qu'elle dispose de renseignements supplémentaires. Les postes à estimations significatives sont les comptes-fournisseurs et frais courus.

---

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Sommaire des principales conventions comptables (suite)**  
**(Non audité)**

31 mars

---

**Inventaire**

L'inventaire est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. La dépense de l'exercice est de 13,332 \$ (2010; 13,829 \$).

**Instrument financiers**

**Disponibles à la vente**

L'encaisse, les créances et les placements temporaires sont classés comme disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur. À chaque date subséquente de bilan, ils sont comptabilisés à la juste valeur avec toute variation de la juste valeur étant enregistrée dans l'état de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent, lorsqu'ils possèdent une valeur de marché coté dans un marché actif. Les frais de transactions, si applicable, sont comptabilisés au net sur le montant initialement reconnu.

**Autres passifs financiers**

Les autres passifs financiers comprennent l'emprunt bancaire et les comptes-fournisseurs et frais courus à payer. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de transactions, si applicable, sont comptabilisés au net sur le montant initialement reconnu.

**Nouvelles règles  
comptables**

**Information financière pour organismes sans but lucratif (OSBL)**

En décembre 2010, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié des nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Pour les OSBL non-gouvernementaux (secteur privé), il y a un choix entre les normes internationales d'information financière (IFRS) ou les normes comptables pour les OSBL qui sont essentiellement les normes comptables pour les entreprises privées ainsi que la série 4400 des normes actuelles spécifiques pour les OSBL avec des modifications mineures. Le Conseil requière que les OSBL adoptent leurs normes pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2012; l'adoption anticipée est permise. Jusqu'à la date de transition aux nouvelles normes, tous les OSBL doivent continuer à suivre le Manuel de l'ICCA courant - Comptabilité Partie V - Normes comptables en vigueur avant le basculement.

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Notes complémentaires**  
**(Non-audité)**

31 mars

**1. Instruments financiers**

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les créances, les placements temporaires, l'emprunt bancaire et les comptes-fournisseurs et frais courus à payer. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposée à des risques importants causés par les taux d'intérêts, les taux de change ou de crédit en raison de ces instruments financiers. Toutes transactions reliées aux instruments financiers sont comptabilisées selon la date de la transaction. La juste valeur de tous les instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'indication contraire, en raison de la maturité à court terme de ces instruments.

**2. Placements temporaires**

Les placements temporaires sont des certificats de dépôt garanti dont la date d'échéance est en janvier 2012, mai 2012 et décembre 2012 portant des taux d'intérêt respectif de 0.50%, 2.6%, et 1,45%. La juste valeur marchande des placements temporaires est approximativement la même que le coût puisque les taux d'intérêt sont négligeable.

**3. Immobilisations corporelles**

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	\$ 100,000	\$ -	\$ 100,000	\$ -
Immeuble	261,785	25,524	261,785	13,089
Mobilier et matériel	11,587	9,086	11,587	8,461
Système informatique	23,807	20,765	23,807	19,461
	<b>\$ 397,179</b>	<b>\$ 55,375</b>	<b>\$ 397,179</b>	<b>\$ 41,011</b>
Valeur nette		<b>\$ 341,804</b>		<b>\$ 356,168</b>

---

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Notes complémentaires (suite)**  
**(Non audité)**

31 mars

---

4. Emprunt bancaire	<u>2011</u>	<u>2010</u>
---------------------	-------------	-------------

**Caisse Populaire**

Prêt, 4,15 %, échéant en juin 2014, remboursable en mensualités de 1,340.39 \$, capital and intérêts, garanti par le terrain et l'édifice.

	<u>\$ 239,655</u>	<u>\$ 245,658</u>
--	-------------------	-------------------

Les remboursements en capital à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants: 2012, 6,257 \$; 2013, 6,522 \$; 2014, 6,798 \$; 2015, 7,085 \$ , 2016, 7,384 \$. Ces paiements ont été calculés en supposant que le plan de remboursement sera renouvelé avec succès en ce basant sur les conditions de paiement actuelles et le taux d'intérêt.

---

5. **Dépendance économique**

En 2011, 56% (2010, 63%) des revenus proviennent de contributions des conseils. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité de l'organisme serait affectée par la perte de ces revenus.

---

6. **Gestion du capital**

L'organisme considère comme capital le solde détenu comme le solde des fonds, ce qui est généralement la différence entre les actifs et les passifs tel que présenté sur le bilan. L'organisme reçoit des contributions des conseils régionaux tel que présenté sur l'état des résultats pour la livraison des programmes qui respecte la description de l'organisme tel que défini dans le sommaire des principales conventions comptables.

Les objectifs de l'organisme pour gérer son capital est de protéger sa capacité de poursuivre sa continuité d'exploitation afin de délivrer ses services à ses membres.

La direction maintient son capital en s'assurant que des budgets d'opérations annuels sont développés et approuvés par le conseil d'administration pour ces programmes spécifiques, basé sur les sources de financement connues ou estimées chaque année. Ces budgets sont partagés avec les membres de la direction pour s'assurer que le capital soit maintenu.

---

**Société de Saint-Vincent-de-Paul Conseil National du Canada**  
**Society of Saint-Vincent-de-Paul National Council of Canada**  
**Annexe A**

31 mars

2011

2010

**Revenus**

**Fond de fonctionnement**

Contributions des conseils	\$ 166,745	\$ 183,465
Contribution - AGA	686	-
Contribution - Déplacement	10,000	-
Contribution - Réduction de la dette	12,000	12,000
Contributions volontaires	1,026	2,996
Dons corporatif	850	2,150
Livre de la Règle	1,440	1,585
Revenu de location	10,995	7,450
Quêtes aux réunions	1,062	808
Revue Vincenpaul-Canada	3,515	4,275
Revenus intérêt	4,297	7,236
Vente de biens	15,524	9,498
	<u>228,140</u>	<u>231,463</u>

**Dépenses**

**Sensibilisation au développement et à l'expansion**

Achat de brochures, bulletins et traduction	38,287	41,483
Frais d'assemblées	30,620	22,970
Frais de déplacements	25,466	39,315
	<u>94,373</u>	<u>103,768</u>

**Frais d'occupation des locaux**

Assurance	2,712	3,096
Impôts fonciers	-	2,275
Électricité	4,623	2,566
Entretien et réparation	4,174	16,959
Eau et égout	404	234
Cable TV	594	450
	<u>12,507</u>	<u>25,580</u>

**Frais généraux et administratifs**

Comités Nationaux	11,521	8,233
Frais professionnels	3,566	2,572
Loyer	-	1,614
Papeterie et dépenses de bureau	11,866	11,486
Télécommunications	7,100	9,395
Assurance	426	1,012
	<u>\$ 34,479</u>	<u>\$ 34,312</u>